

n-Hexane
L-F-T-N
Danger

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE

Ref. n° : 102 028
Nom commercial : Hexane
Identification de la société : JEULIN SA
 T: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99
 Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900
 27019 EVREUX France
 e-mail : support@jeulin.fr
N° de téléphone en cas d'urgence : 01 45 42 59 59
Usage : Usage laboratoire

2. IDENTIFICATION DES DANGERS
Classification CE

: F; R11
 Xn; R65-48/20
 R67
 Xi; R38
 N; R51-53
 Repr. Cat. 3; R62

Système Général Harmonisé de Classification et d'Etiquetage des Produits Chimiques (SGH)
Classe de danger et code de catégorie

- **Dangers physiques** : Liquides inflammables - Catégorie 2 - Danger (CLP : Flam. Liq. 2)
- **Dangers pour la santé** : Irritation cutanée - Catégorie 2 - Attention (CLP : Skin Corr. 2)
 Toxicité pour le système reproductif - Fertilité - Catégorie 2 - Attention (CLP : Repr. 2)
 Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique - Effets narcotiques - Catégorie 3 - Attention (CLP : STOT SE 3)
 Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée - Catégorie 2 - Attention (CLP : STOT RE 2)
 Danger par aspiration - Catégorie 1 - Danger (CLP : Asp. Tox. 1)
- **Dangers pour l'environnement** : Danger pour le milieu aquatique - Danger chronique - Catégorie 2 (CLP : Aquatic Chronic 2)

Etiquetage

- **Pictogramme(s) de danger**





FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 2 / 6

Révision nr : 5

Date : 27 / 1 / 2011

Remplace la fiche : 29 / 10 / 2008

n-Hexane

L-F-T-N

2. IDENTIFICATION DES DANGERS (suite)

• Mention d'avertissement

• Mention de danger

: Danger

: H225 : Liquide et vapeurs très inflammables.

H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H361F : Susceptible de nuire à la fertilité.

H315 : Provoque une irritation cutanée.

H336 : Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H373 : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

• Conseils de prudence

- Généraux

- Prévention

: P102 : Tenir hors de portée des enfants.

: P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. P210 : Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. – Ne pas fumer. P260 : Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols. P273 : Éviter le rejet dans l'environnement.

- Intervention

: P301+P330+P331+P310+P321 : EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Traitement spécifique. P302+P352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ce produit est considéré comme dangereux et contient des composants dangereux.

Nom de la substance	Valeur(s)	CAS	CE	Index CE	Classification
n-hexane	: 100 env. %	110-54-3	203-777-6	601-037-00-0	<p>F: R11 Repr. Cat. 3-R62 Xi: R65-48/20 R67 Xi: R38 N: R51-53</p> <p>Flam. Liq. 2 (H225) Asp. Tox 1 (H304) Repr. 2 (H361F) Skin Irrit. 2 (H315) STOT RE 2 (H373) STOT SE 3 (H336) Aquatic Chronic 2 (H411)</p>

4. PREMIERS SECOURS

- Inhalation

: Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. En cas de malaise consulter un médecin. Faire respirer de l'air frais. En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle.

- Contact avec la peau

: Laver abondamment la peau avec de l'eau savonneuse. Enlever vêtements et chaussures contaminés.

- Contact avec les yeux

: En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau et consulter un médecin.

- Ingestion

: Ne pas faire vomir. Peut aboutir à une aspiration dans les poumons. Consulter immédiatement un médecin.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 3 / 6

Révision nr : 5

Date : 27 / 1 / 2011

Remplace la fiche : 29 / 10 / 2008

n-Hexane

L-F-T-N

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Prévention

: Eviter l'accumulation de charges électrostatiques. Pas de flammes nues. Ne pas fumer. Conserver à l'abri de la chaleur.

Moyens d'extinction

- Adéquats

: Dioxyde de carbone. Mousse. Poudre.

- Contre-indiqué

: Eau.

Risques particuliers

: Plus lourdes que l'air, les vapeurs peuvent parcourir une grande distance au ras du sol jusqu'à leur source avant de s'enflammer ou détoner. Les vapeurs se mélangent facilement à l'air en formant des mélanges explosifs. En cas de feu, présence de fumées dangereuses.

Protection contre l'incendie

: Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection et un appareil de protection respiratoire autonome.

Procédures spéciales

: Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Mesures techniques

: Ecartez toute source éventuelle d'ignition.

Précautions individuelles

: Evacuer et restreindre l'accès.

: Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.

Précautions pour l'environnement

: Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

Mesures après fuite / épandage

: Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. (ex: Vermiculite JEULIN réf. 150 039, absorbant pour liquides JEULIN réf. 150 027) Rincer/diluer le résidu à l'eau.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions lors du maniement et de l'entreposage

: Prévoir une extraction locale et une bonne ventilation générale, non seulement pour contrôler l'exposition, mais aussi pour prévenir la formation de mélanges inflammables.

Manipulation

: Porter un vêtement de protection approprié. Eviter toute exposition inutile.

: Ne pas respirer les gaz, vapeurs, fumées ou aérosols.

: Après utilisation bien fermer le couvercle.

: Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

: Conserver à l'abri de la chaleur. (+15°C / +25°C)

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection individuelle

: Eviter toute exposition inutile.

- Protection respiratoire

: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Si le mode d'utilisation du produit entraîne un risque d'exposition par inhalation, porter un équipement de protection respiratoire homologué.

: Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques.

: Porter un vêtement de protection approprié.

: Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.

: Des rince-oeil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition.

: Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs.

JEULIN SA

T: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99 Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900 27019 EVREUX France
e-mail : support@jeulin.fr

N° d'appel d'urgence ORFILA : 01 45 42 59 59

n-Hexane

L-F-T-N

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE (suite)

Contrôle de l'exposition

- France

: VLEP : 20 ppm (72 mg/m³) n-hexane.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Nom chimique	: n-Hexane ; Hexane
Etat physique	: Liquide.
Couleur	: Incolore.
Odeur	: Hydrocarbure.
pH	: Aucune donnée disponible.
Poids moléculaire	: 86,17
Point de fusion [°C]	: - 94,3
T°d'ébullition initiale [°C]	: 68,7
Densité	: (20 °C): 0,66
Densité de vapeur relative (air=1)	: 2,97
Viscosité à 20°C [mPa.s]	: 0,326
Solubilité dans	: Ethanol. (20°C) : soluble Chloroforme. (20 °C) : soluble Eau. (20 °C) : 0,0095g/l
Point d'éclair [°C]	: -22 / -26
Temp. d'autoinflammation [°C]	: 225
Limites d'explosivité	
Limites d'explosivité inférieures [%]	: 1,1
Limites d'explosivité supérieures [%]	: 7,5

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Conditions à éviter

: Etincelles.
Flamme nue.
Chaleur.
Eviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Matières à éviter

: Comburant. Agents oxydants forts (Peroxydes, chromates, dichromates, chlorates, perchlorates, permanganates, nitrates, acide nitrique concentré, acide sulfurique concentré...)

Réactions dangereuses

: Danger de feu/explosion.
Combustible.

Produits de décomposition dangereux

: Monoxyde de carbone.

Propriétés dangereuses

: Les vapeurs se mélagent facilement à l'air en formant des mélanges explosifs.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

- Inhalation

: Irritant pour les voies respiratoires.
Nocif par inhalation. L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

n-Hexane
L-F-T-N
11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES (suite)

- Cutanée	: Nocif par contact avec la peau. Irritation de la peau. Le contact répété ou prolongé avec la peau peut provoquer dermatite et dessèchement.
- Oculaire	: Irritant pour les yeux.
- Ingestion	: Nocif en cas d'ingestion. Irritation des tissus de la bouche, de la gorge et du tractus gastro-intestinal. L'ingestion du produit peut donner lieu à une pneumonie chimique et même à la mort.
- Autre	: Affecte le système nerveux. Des concentrations excessives peuvent conduire à la perte de conscience. Ivresse. Organes cible(s) : Système nerveux central. Nerfs. Testicules. D'autres propriétés toxiques ne peuvent être exclues.
Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg]	: Aucune donnée disponible.
Admin.cutanée(lapin) DL50 [mg/kg]	: Aucune donnée disponible.
Inhalation (rat) CL50 [mg/l/4h]	: Aucune donnée disponible.
Irritation de la peau (lapin)	: Aucune donnée disponible.
Irritation des yeux (lapin)	: Aucune donnée disponible.
Irritation des membranes muqueuses (lapin)	: Aucune donnée disponible.
Toxicité chronique	: Affecte le système nerveux. Troubles du système nerveux central et dégénérescence du système nerveux périphérique.. Polynévrite. Paralysie.
Effets mutagènes	: N'est pas supposé toxique. Les tests mutagéniques sont négatifs.
Toxicité vis-à-vis de la reproduction	: Ce produit est suspecté de présenter des effets toxiques sur la fertilité masculine. Ce produit ou ses émissions peuvent affecter les tissus reproducteurs/génétiques. Toxique pour la reproduction catégorie : 2 (Règlement (CE) n°1272/2008)
Autres informations toxicologiques	: D'autres propriétés toxiques ne peuvent être exclues. Observer toutes les précautions d'usage pour la manipulation de produits chimiques. Des informations toxicologiques complémentaires sont disponibles dans la fiche toxicologique INRS FT N°: 113.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Information relative aux effets écologiques	: Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Eviter le rejet dans l'environnement. Toxicité pour les poissons : Pimephales promelas CL50 : 2,5mg/l/96h. Toxicité pour les daphnies : Daphnia magna CE50 : 2,1 mg/l/48h
Potentiel de bio-accumulation	: Log P(o/w) > 3 : Bioaccumulation remarquable à prévoir. Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.
Informations sur l'élimination	: Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Elimination des déchets	: Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Les conteneurs ou les revêtements intérieurs provenant d'un conteneur ayant renfermé le produit sont également considérés comme déchets dangereux. Ne pas réutiliser les containers vides. Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.
--------------------------------	--



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 6 / 6

Révision nr : 5

Date : 27 / 1 / 2011

Remplace la fiche : 29 / 10 / 2008

n-Hexane

L-F-T-N

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION (suite)

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

Procédures d'élimination des déchets : Se référer à la fiche de sécurité avant la manipulation ou l'élimination.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

- Proper shipping name	: 1208 HEXANES, 3, II, ADR
- No ONU	: 1208
- I.D. n° :	: 33
- ADR/RID	: Group : II Class : 3

Transport par mer

- GGVE/GGVSee classe	
- Code IMO-IMDG	: UN 1208 Hexane
- Classe	: 3
- Groupe d'emballage	: II

Transport aérien

- ICAO/IATA	: UN 1208 Hexanes
- IATA - Classe ou division	: 3
Groupe d'emballage IATA	: II

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Autres	: Aucun(e).
--------	-------------

16. AUTRES INFORMATIONS

Phrase(s) R : R11 : Facilement inflammable.
R38 : Irritant pour la peau.
R48/20 : Nocif : risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.
R62 : Risque possible d'altération de la fertilité.
R65 : Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
R67 : L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
R51/53 : Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au Règlement CE 1907/2006 du parlement Européen

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document

JEULIN SA

T: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99 Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900 27019 EVREUX France
e-mail : support@jeulin.fr

N° d'appel d'urgence ORFILA : 01 45 42 59 59